

## **CLASSES A HORAIRES AMENAGES**

# **DANSE**

**CHAD primaires**

**CHAD collège**

**Filière S2TMD lycée**

**ANNEE SCOLAIRE 2026/2027**

**LIVRET D'INFORMATION  
PROCEDURES INSCRIPTION 2026**

## **SOMMAIRE**

---

Présentation .....	p. 3
Etablissements partenaires .....	p. 4
Cursus et planning .....	p. 5
CHAD Primaires	p. 5
CHAD Collège	p. 5
Filière S2TMD Lycée	p. 6
Modalités d'inscription .....	p. 7
Calendrier .....	p. 8 - 9

## **PRESENTATION**

---

Emanant d'un partenariat fort entre la Direction Académique de l'Education Nationale et la Cité des Arts, Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier Méditerranée Métropole, les classes à horaires aménagés offre un parcours d'études idéal aux enfants souhaitant consacrer plus de temps à leur pratique artistique. Ces classes sont ouvertes à tous les élèves domiciliés dans la Métropole (pour les classes primaires et collège).

L'aménagement horaire en Danse est possible, en CE2 et de la 6<sup>ème</sup> à la Terminale.

Le principe des aménagements d'horaires permet de disposer d'un grand volume horaire en journée, favorisant la pratique journalière et collective de cette spécialité artistique. Les équipes pédagogiques partenaires de la Cité des Arts et de l'Éducation Nationale travaillent en concertation pour veiller à la cohérence du projet, tant sur le plan des complémentarités pédagogiques que sur celles des projets de diffusion.

Outre l'apport artistique et créatif lié à un tel parcours, cette formation développe l'engagement, la rigueur, l'exigence et permet d'acquérir de grandes capacités d'écoute, de créativité et d'autonomie.

Ces classes ont également pour objectifs de permettre l'acquisition des compétences et connaissances nécessaires à la poursuite ultérieure d'études artistiques chorégraphiques dans l'enseignement supérieur ou dans le milieu préprofessionnel.

La dérogation de secteur est accordée de droit aux enfants admis en classe à horaires aménagés et la Cité des Arts applique la gratuité du parcours pour ces élèves.

*« Les classes à horaires aménagés danse offrent à des élèves motivés par cette activité la possibilité de recevoir, en complémentarité avec leur formation générale scolaire, une formation dans le domaine de la danse dans des conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement. (...) La danse, comme les autres arts, participe à la construction de la personnalité, développe la culture personnelle, la capacité de concentration et de mémoire. Les prolongements attendus de cette formation sont la pratique amateur ou l'orientation professionnelle, conformément à la Charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre, publiée par le ministère de la culture »*

## ETABLISSEMENTS PARTENAIRES (PARCOURS DANSE)

---

**CITE DES ARTS Danse, Musique, Théâtre**

**Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier3M**

**13 avenue du Professeur Grasset – 34 000 MONTPELLIER**

**Contact 04 99 54 77 77 / [scolarite.crr@montpellier3m.fr](mailto:scolarite.crr@montpellier3m.fr)**

**[www.conservatoire.montpellier3m.fr](http://www.conservatoire.montpellier3m.fr)**

### **Pour l'année scolaire 2025/26 :**

Enseignement général	ETABLISSEMENT SCOLAIRE
Ecole Primaire	<b>Ecole Élémentaire HEIDELBERG</b> 91 rue Charles Bonaparte 34080 Montpellier Tel : 04.67.75.42.07  <a href="mailto:ce.0340977c@ac-montpellier.fr">ce.0340977c@ac-montpellier.fr</a>
Collège	<b>Collège JEU DE MAIL</b> 3-5 avenue Emile Bertin Sans 34090 Montpellier Tel : 04.67.52.11.50 Fax : 04.67.52.30.82  <a href="mailto:ce.0340998@ac-montpellier.fr">ce.0340998@ac-montpellier.fr</a>
Lycée	<b>Cité Scolaire Georges CLEMENCEAU</b> 31, Bd Clemenceau 34060 Montpellier Cedex 2 Tel : 04.67.06.03.33 Fax : 04.67.92.84.19  <a href="mailto:ce.0340039h@ac-montpellier.fr">ce.0340039h@ac-montpellier.fr</a>

## CURSUS ET PLANNING

---

### **CHAD Primaires :**

L'Education Nationale, la Ville de Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole proposent une classe à horaires aménagés danse en septembre 2026 pour des élèves de CE2 (actuellement en CE1) et de CM1 (actuellement en CE2) à l'école élémentaire Heidelberg.

Tout en suivant une scolarité identique à celle des autres enfants, les élèves admis dans ce dispositif recevront, sur le temps scolaire, une formation artistique complète combinant les études générales et le cursus danse (pris en charge pédagogiquement par la Cité des Arts et le Centre de Développement Chorégraphique Bernard Glandier – Didier Théron).

Les élèves danseur(euse)s déjà inscrit(e)s en cursus traditionnel en conservatoire ou école de danse peuvent se présenter en horaires aménagés à tout moment de leur scolarité, sous réserve de place disponible dans le niveau souhaité et suivant l'avis de la commission d'affectation.

### **CHAD Collège**

A partir de la 6<sup>e</sup>, les élèves peuvent disposer d'un aménagement horaire réparti sur plusieurs demi-journées.

Le professeur d'éducation musicale (collège) assure une heure d'enseignement dédié sur le volume global prévu dans le cadre du dispositif.

L'enseignement au conservatoire comprend la pratique chorégraphique (une discipline dominante : classique ou contemporain, des disciplines complémentaires : chorégraphique complémentaire (classique, contemporain), formation musicale danseur, la culture chorégraphique, l'histoire de la danse, techniques somatiques)

Les élèves danseur(euse)s déjà inscrit(e)s en cursus traditionnel en conservatoire (hors CHAD) ou école de danse peuvent se présenter en horaires aménagés à tout moment de leur scolarité, sous réserve de place disponible dans le niveau souhaité et suivant l'avis de la commission d'affectation.

Outre l'apport artistique et créatif lié à un tel parcours, cette formation développe l'engagement, la rigueur, l'exigence et permet d'acquérir de grandes capacités d'écoute, de créativité et d'autonomie.

## Filière S2TMD Lycée

De la 2<sup>nde</sup> à la Terminale, la filière lycée s'adressent à des élèves motivés, ayant une pratique significative de la danse classique ou de la danse contemporaine avec un potentiel et des acquis nécessaires.

Ce cursus leur permet de recevoir une double formation artistique et générale de haut niveau, dans des conditions leur garantissant les meilleures chances de réussite et d'épanouissement grâce à un emploi du temps adapté au Lycée Clémenceau et à la Cité des Arts.

La filière S2TMD (Sciences et Techniques Théâtre Musique et Danse) permet la valorisation d'un parcours artistique dans le cadre des études générales et du baccalauréat.

Le bac S2TMD vise une poursuite d'étude en Classe préparatoire à l'Enseignement Supérieur et/ou en écoles supérieures (Conservatoires nationaux supérieurs, CNDC d'Angers, Pôle supérieur, Centres de formation chorégraphiques, Universités) en France ou à l'étranger.

La 2<sup>nde</sup> de cette filière S2TMD est une 2<sup>nde</sup> Générale avec une option « culture et pratique de la danse » renforcée au Conservatoire et débouche sur une 1<sup>ère</sup> S2TMD ou une 1<sup>ère</sup> générale.

Le bac S2TMD se prépare en 2 ans, après une 2<sup>nde</sup> générale et technologique ; Ce bac comprend deux types d'enseignements : des enseignements généraux (commun à toutes les séries) et des enseignements de spécialités, spécifiques à la série S2TMD.

En 1<sup>ère</sup> S2TMD, les élèves suivent un cours d'Economie et Droit du Spectacle Vivant (EDESV) dans lequel ils étudient les pratiques et politiques culturelles, l'économie et les métiers du spectacle vivant.

Les élèves danseurs intégrant le conservatoire, en fonction de leur parcours antérieur, sont susceptibles de suivre les cours de Formation Musicale Danse et d'Histoire de la danse.

	CE2	CM1	6e	5e	4e	3e	Lycée
Discipline chorégraphique dominante : danse classique / danse contemporaine	4h30 (2h15 de chaque discipline)	5h (2h30 de chaque discipline)	4h45 / 5h30	4h45 / 5h30	5h45 / 6h15	6h / 6h15	7h30 / 9h
Discipline chorégraphique complémentaire			1h	1h	1h	1h	1h
Formation musicale Danse			1h	1h30			
Culture chorégraphique Histoire de la danse 1 et 2			1h	1h	1h30		En 1 <sup>ère</sup> et Terminale : sessions (10h/an)
AAFCMD							En 1 <sup>ère</sup> et Terminale : 2h
Pratique complémentaire/ techniques somatiques (Pilates, Munzfloor,...)						45' / 1h15	45' / 1h15

Parcours jazz (facultatif)							2h30
Education musicale (collège)			1h	1h	1h	1h	
<b>Total</b>	<b>4h30</b>	<b>5h</b>	<b>8h45 / 10h</b>			<b>10h / 14h15</b>	

*Horaires donnés à titre indicatif et sujet à modification*

## MODALITES D'INSCRIPTION

---

### 1. Dépôt du dossier de candidature

**Période de retrait de dossier et d'inscription :**

- Ecole élémentaire, Collège et Lycée : **du 26 janvier au 28 février 2026**

Le dossier d'inscription au test d'entrée est accessible sur le site internet de l'Académie (DSDEN34)

### 2. Procédures de recrutement

Après dépôt du dossier de candidature, voici la procédure de recrutement :

#### **CHAD Primaire :**

- Mise en situation : cours/atelier collectif pour les candidats externes
- Avis écrit de l'équipe pédagogique pour les candidats en interne

#### **CHAD Collège :**

- Mise en situation : cours/atelier collectif pour les candidats externes
- Avis écrit de l'équipe pédagogique pour les candidats en interne

#### **Filière S2TMD – classes chorégraphiques :**

- Mise en situation pour les candidats externes :
  - ✓ cours/atelier collectif
  - ✓ suivi d'un entretien
- Avis écrit de l'équipe pédagogique pour les candidats en interne

### 3. Commission d'admission en mai

Une commission mixte réunissant les établissements partenaires, sous la présidence du Directeur Académique ou de son représentant, établie la liste des candidats retenus en filières CHAD et S2TMD.

L'Académie diffuse les résultats.

## CALENDRIER DES PROCEDURES D'ADMISSION EN CLASSES HA

### RENTREE SCOLAIRE 2025

#### CLASSES A HORAIRES AMENAGES – MONTPELLIER

##### POUR TOUTES LES CANDIDATURES

Inscription sur la plateforme DSDEN34  
entre le 26 janvier et le 28 février 2026  
(aucune possibilité de prolongement)

### ECOLE ELEMENTAIRE

Réunion d'information : Vendredi 23 janvier à 18h00 à l'Ecole Elémentaire Heidelberg

Réunion accessible en visio : <https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/536451/creator/82105/hash/d9f2f70e2a660b10b9c39f9fc5cecf141b8759d7>

- Pré-inscription en ligne : du 26 janvier au 28 février : <https://edurl.fr/fP9n6d74>
- Tests Danse : (cours/ateliers collectifs) : Samedi 28 mars au centre de développement chorégraphique Bernard Glandier à 10h00 pour les élèves entrant en CE2, CM1
- Commission : mardi 5 mai de 09h00 à 10h30
- Résultats : Information par mail ([www.ac-montpellier.fr](http://www.ac-montpellier.fr))

### COLLEGE

Réunion d'information (Danse) : jeudi 22 janvier 2026 à 18h au collège Jeu de mail et en visio

Lien de connexion à la réunion : Jeudi 22 janvier à 18h00 au collège Jeu de Mail ou en visio <https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/542174/creator/62704/hash/e63a93e70822bd04b033a99a7099114be00547ed>

**Pré-inscription en ligne : du 26 janvier au 28 février 2026 :**

<https://edurl.fr/LejcZNbN>

Tests Danse (cours/ateliers collectifs) : Pour les élèves entrant en 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.

- Danse contemporaine :  
samedi 11 avril 2026 (matin à partir de 9h) – Studio danse - Cité des Arts
- Danse classique :  
samedi 18 avril 2026 (matin à partir de 9h) – Studio danse - Cité des Arts

Commission : mardi 05 mai

Résultats : les retours se font par affelnet

## LYCEE G. Clémenceau

**Réunion d'information : Vendredi 16 janvier 2026 à 18h – salle A. De Mareuil – Cité des Arts**

Réunion accessible en Live Facebook (page Facebook de la Cité des Arts)

### **DANSE**

**Dépôt de candidature en ligne : du 26 janvier au 28 février 2026**

<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/formulaire-de-pre-inscription-dans-le-cursus-s2tmd>

**Tests Danse** (cours/ateliers collectifs pour les candidats externes au CRR) :

- Danse contemporaine :  
Samedi 11 avril 2026 (après-midi et soirée à partir de 13h/13h30) - Cité des Arts
- Danse classique :  
Samedi 18 avril 2028 (après-midi et soirée à partir de 13h/13h30) - Cité des Arts

**Résultats** : Affichage sur le site de la Direction Académique ([www.ac-montpellier.fr](http://www.ac-montpellier.fr))